

0383069E
ACADEMIE DE GRENOBLE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT
454 RUE PAUL CLAUDEL
38510 MORESTEL
Tel : 0474802891

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation de l'ordre du jour

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 21/01/2019
Réuni le : 07/02/2019
Sous la présidence de : Jean-Paul Tafani
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'ordre du jour modifié

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

L'ordre du jour modifié (rajout d'un point à aborder : motion) est approuvé à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0